

# Présentation

**L**a création des Zones d'éducation prioritaire (ZEP) fut la première réforme introduite en 1981 dans l'Éducation nationale. Elle marquait la volonté de lutter à la fois contre les inégalités sociales en « donnant plus à ceux qui ont moins » et contre l'échec scolaire par des innovations pédagogiques soutenues par des animateurs de zone.

En 1989, la première relance de l'éducation prioritaire structure les ZEP en créant un responsable de zone, assisté d'un coordonnateur (se substituant à l'animateur) et un conseil de zone, et se rapproche de la politique de la Ville.

Dans la lancée des propositions du rapport MOISAN-SIMON, une seconde relance, marquée par les assises nationales des ZEP à Rouen en juin 1998 tente de rationaliser la carte des ZEP, ajoute une logique de réseau à une logique de territoire en créant les réseaux d'éducation prioritaire (REP), définit le contenu d'une politique de réussite et renforce le dispositif de pilotage.

Catherine MOISAN décrit l'évolution de la politique d'éducation prioritaire depuis la création des ZEP. Le dispositif de pilotage est ensuite décrit au niveau national, avec notamment le système d'indicateurs communs de pilotage, puis au niveau d'une académie et enfin au niveau d'un réseau avec l'élaboration d'un contrat de réussite. L'exemple de la politique suivie en Grande-Bretagne permet une comparaison internationale.

Une deuxième partie décrit la situation actuelle de l'éducation prioritaire. Christian CUVIER fait le point de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire avec la création des REP et sa rationalisation. Jean-Claude FORTIER expose la politique de révision de la carte menée dans l'académie de Lille, les obstacles rencontrés et les objectifs de la nouvelle politique. Puis les caractéristiques des personnels en fonction dans les ZEP sont comparées à celles de l'ensemble des personnels. Les conceptions et les pratiques pédagogiques des enseignants en ZEP sont décrites à partir d'une enquête menée en 1998 avant les assises de Rouen, montrant les différences dans l'exercice du métier d'enseignant. Alain LOPES et Martine JELJOU mesurent la priorité accordée aux ZEP pour les différents types de moyens. Les données figurant dans ces différents articles sont, depuis la révision, très stables, de sorte que celles qui sont datées de 2000 ou même 1999 restent valables.

La troisième partie décrit les parcours scolaires et l'action pédagogique en ZEP. Alexia STEFANOUCHE décrit à partir du système d'information « SCOLARITÉ » les caractéristiques des élèves des collèges de ZEP. Puis, l'analyse des performances à l'évaluation nationale à l'entrée en sixième pose des questions sur les pratiques. Les panels d'élèves permettent à Jean-Paul CAILLE une autre approche des parcours scolaires des collégiens de ZEP. Anny ALINE analyse un ensemble d'innovations pédagogiques décrites par des responsables de ZEP. Gérard CHAUVEAU décrit et analyse les conditions de la réussite dans les écoles qui accueillent les enfants de milieu populaire.